

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits participent l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

Redaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique : Agutpres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Pages 2 et 3
Les résolutions de la conférence des pays non-alignés

Page 4
Communiqué Ho Chi Minh Modibo Kéita Une étude M. Bangoura Kanfory sur la pensée africaine Sports.

Un Impératif International

par Diallo Lélouma

L'aviation militaire du Vietnam du Sud a bombardé cette semaine encore de paisibles villages frontaliers du Cambodge. De telles opérations ont lieu périodiquement; leurs auteurs partent soit de l'explosif Sud Vietnam soit de la Thaïlande dont il est douteux que l'O.T.A.S.E. lui laisse encore une parcelle de souveraineté.

Avec une légitime inquiétude, le monde suit ces incidents frontaliers qui ont toutes les apparences d'une provocation délibérée, d'un calcul politique et militaire hypocrite visant à saper les bases de la neutralité du Cambodge. On ne saurait expliquer autrement la menace permanente qu'on fait peser sur ce petit pays de six millions d'âmes qui revendique les garanties internationales de la neutralité, le droit de jouir de la liberté d'être libre.

Que reproche-t-on au Cambodge et à son Chef d'Etat, le prince Norodom Sihanouk? Leurs ennemis eux-mêmes ne sauraient le dire avec précision. A moins qu'il ne s'agisse du refus du Cambodge d'adhérer au bloc militaire de l'O.T.A.S.E., de son refus d'être le « dernier maillon qui manque à la chaîne de la citadelle anti-communiste qui s'étend de la Malaisie et de la Thaïlande au Vietnam du Sud », à moins que ses voisins et leurs maîtres ne pardonnent pas à Norodom Sihanouk, son attachement, à l'idéal de paix, de neutralité, de démocratie, de souveraineté et de non-alignement.

En vérité, ce qui saute aux yeux, c'est que manifestement les agresseurs du Cambodge, par leurs actes de violence et leur diplomatie malpropre et hypocrite, portent atteinte aux principes fondamentaux de la morale politique qui régit les relations entre peuples libres et égaux.

(Suite page 2)

A la veille d'une déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie du Sud

Grave tension entre Londres et Salisbury

- Le référendum prévu le 5 novembre aura-t-il lieu?
- Protestations dans le monde

La tension entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie du Sud s'est brusquement aggravée depuis jeudi dernier à la suite du refus de M. Ian Smith, premier ministre sud-rhodésien de rencontrer M. Harold Wilson à Londres pour tenter de résoudre la crise longtemps laissée en veilleuse par le gouvernement «conservatiste» de Londres.

La décision du Royaume Uni de rejeter les résultats de la consultation, opérée récemment par Ian Smith et ses acolytes avec 622 chefs coutumiers du pays a étrangement provoqué un second ultimatum de la part des autorités coloniales sud-rhodésiennes. La réplique a été pour Ian Smith de réaffirmer sa détermination d'obtenir l'indépendance du pays quel que soit l'avis du gouvernement britannique, et de destituer de ses fonctions le général Anderson, commandant en chef de l'armée sud-rhodésienne hostile à toute tentative de rébellion contre Londres.

L'avance prise par Ian Smith sur la grande Bretagne ne nous

étonne guère. En effet, depuis le début de juillet dernier, au moment où Londres, dans une position de capitulation se livrait à de simples déclarations verbales, Ian Smith harangait. « Nous souhaitons négocier l'indépendance. Si ces négociations échouent, alors nous soumettrons l'ensemble de la question au corps électoral ». Voilà ce qui est fait! A Combosha, Ian Smith a réuni 622 chefs coutumiers qui lui ont manifesté leur fidélité et leur soutien à sa politique de voir la Rhodésie du Sud devenir une seconde Afrique du Sud. Il est allé jusqu'à les faire accuser Londres de susciter et d'encourager la violence. Il lui a fallu bien sûr de revaloriser le traitement de 26 membres influents des chefs coutumiers.

Le gouvernement travailliste quant à lui, entend prendre ses responsabilités devant un tel acte. Et dans un communiqué publié mardi matin à Londres déclare :

« Une déclaration unilatérale d'indépendance de la part de la

Rhodésie du Sud constituait un acte de défiance et de rébellion contre la Grande Bretagne et aurait en outre de graves conséquences ».

« Seul, poursuit le communiqué, le parlement britannique est habilité à voter l'indépendance de la Rhodésie du Sud et il a le devoir, avant d'accorder cette indépendance, de s'informer qu'elle est acceptable par la population de ce pays ».

Le texte rappelle que la déclaration de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, en juillet dernier, avait stipulé nettement qu'aucun gouvernement du Commonwealth ne reconnaîtrait de déclaration unilatérale d'indépendance, d'où il résulte que la Rhodésie voudrait profiter des avantages économiques que cette association comporte ».

« Une déclaration unilatérale d'indépendance, conclut le communiqué, couperait la Rhodésie du Sud de la Grande Bretagne et du reste du Commonwealth, de nombreux pays étrangers et des organisations internationales, causerait de graves dommages économiques à ce pays et le laisserait isolé.

(Suite page 3)

Réunion du Conseil des ministres

Le Conseil de Cabinet s'est réuni mardi matin de 8 heures à 12 heures sous la présidence du Chef de de l'Etat.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Conseil a écouté les recommandations du Président de la République ayant trait à l'esprit de responsabilité dont doivent faire preuve, tous les cadres guinéens. Dans cet ordre d'idée, est prévue pour vendredi 30 octobre 1964, à partir de 11 heures, une réunion des cadres administratifs. Cette réunion groupera, outre les membres du gouvernement, les directeurs de cabinet, les chefs de cabinet, les chefs de service, les chefs de sections et principaux responsables des départements ministériels, les magistrats, les médecins, l'Etat-Major et les officiers de l'armée, tous les fonctionnaires des cadres généraux (ingénieurs professeurs, administrateurs etc...), les directeurs des entreprises d'Etat (Entreprises commerciales, entreprises industrielles.

Puis le Conseil a examiné et adopté différents projets de décrets. La séance suspendue à midi a repris à 21 heures

L'ONU et les problèmes mondiaux

(Suite de notre précédent numéro).

Ces dernières financent les opérations désignées sous le nom de « Programme Elargi d'Assistance Technique. » Les fonds affectés à ce programme élargi étant répartis entre l'ONU et neuf autres organisations internationales, à savoir : l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'Organisation de la Météorologie Mondiale (OMM), l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA) et l'Union Postale Universelle (UPU).

Plus de cent pays ont participé au programme élargi, qui existe depuis quinze ans. Celui-ci a si bien réussi que ses ressources financières ont passé de 20.000.000

de dollars annoncés pour sa première année d'existence à plus de 50.000.000 de dollars pour 1964. Cette augmentation permet à l'Organisation des Nations Unies et aux neuf institutions qui participent au programme, de faire face aux besoins du nombre croissant de gouvernements. Le cas du continent africain constitue un exemple important de cette augmentation de l'aide fournie; en 1954, près de 15.000.000 de dollars ont été utilisés contre 1.000.000 de dollars en 1952.

Les activités des diverses organisations participant au programme élargi sont coordonnées à l'échelon international par un organisme désigné sous le nom de Bureau de l'Assistance Technique (BAT).

Bien que coopérant également à l'exécution des programmes, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), le Fonds Monétaire International (FMI) et la Société Financière Internationale (SFI) ne

(Suite page 2)

Le comité des «neuf» de la Banque Africaine de Développement se réunit à Lagos

La session du Comité des neuf de la Banque Africaine de Développement s'est ouverte lundi au palais du parlement à Lagos. Le Comité «des neuf» qui est composé des représentants du Nigéria, du Libéria, de la Tunisie, du Mali, de la Guinée, de l'Ethiopie, du Tanganyika, du Soudan et du Cameroun, se réunit pour préparer la conférence des gouverneurs de la B.A.D. qui se tiendra à partir du 4 novembre prochain à Lagos. La Banque Africaine de Développement avait été créée l'an dernier sous les auspices de

la Commission économique de l'OUA pour l'Afrique après la réunion des ministres des Finances africains à Khartoum. La Banque doit participer au financement des projets de développement des pays africains.

L'ordre du jour du Comité des «Neuf» comprend l'examen de plusieurs rapports dont notamment la mise en œuvre de l'accord créant la Banque Africaine de Développement, la fixation du siège de la Banque à Khartoum ou Lagos, et la nomination de quatre directeurs.

La vie dans la Nation

Pensée Africaine

(Suite de la page 4)

doit s'épanouir harmonieusement afin de contribuer d'une manière positive au développement de l'humanité, pour sa perfection, pour son unité, et pour son équilibre.

Le génie humain, les capacités créatrices de l'homme en se qualifiant, sans cesse, qualifient la valeur de cette contribution et permettent à l'individu de se fonder et de se confondre à l'ensemble des êtres humains, dans la recherche du bonheur.

Eduquer dans les milieux africains authentiques, c'est agir sur l'individu afin de provoquer, sans cesse, en lui des émotions saines qui le mobilisent, le galvanisent et l'aident à percevoir le phénomène global du processus évolutif humain.

Quelques aspects de l'humanisme africain.

Un impératif international

(Suite de la page 1).

Le Cambodge devient ainsi l'une des pierres de touche de la conscience contemporaine. Eu égard à cette situation, le Président Ahmed Sékou Touré a demandé et obtenu, de concert avec d'autres chefs d'Etat, que la conférence des non-alignés du Caire se saisisse du problème de la neutralité du Cambodge comme un problème de portée internationale et impose aux puissances d'agression, une solution conforme aux vœux du peuple khmer.

Les récents événements rend plus urgente que jamais la recherche de cette solution. Que la charge en revienne à une nouvelle conférence de Genève ou à toute autre instance qualifiée, l'impératif du moment invite les peuples attachés au progrès à intervenir avec énergie et sans retard afin que la loi de la violence et le droit du plus fort ne prévalent pas au Cambodge sur les principes sacrés de justice et d'autodétermination.

Lélouma Diallo

M. Diallo Telli à Lagos

Venant d'Addis-Abéba, M. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine est arrivé mardi à Lagos pour assister à la conférence de la Commission de Coopération Technique pour l'Afrique.

1^o Au sein de la famille :

l'éducation consiste à faire prendre très tôt au jeune, de bonnes habitudes, à lui faire adopter des réactions sans cesse positives et saines : nombreux sont les conflits entre une maman vigilante et un enfant dit « mal parti » qui ont pour origine les larcins, les petits vols de denrées alimentaires (arachide, patate...) la façon de se comporter devant ceux qui ne sont pas de la collectivité, la façon de quémander des yeux ou du geste, etc... L'honneur de la famille, la bonne réputation acquise doivent être défendus par chacun et par tous, dans le comportement, les attitudes, la pensée, le geste...

Et les jeunes qui par leur mauvaise conduite « salissent l'honneur familial, le prestige familial, peuvent être l'objet de malédictions.

La notion de malédiction est perçue comme une sorte de calamité que tout individu redoute car l'issue, dit-on, peut en être grave. Un enfant qu'on maudit, prétend-on, est un être qu'on vide ipso facto de toute énergie et de toute substance morale et spirituelle, la malédiction ayant pour effet de le rendre incapable d'entreprendre quoi que ce soit de valable. Les malédictions formulées par une maman ou par une tante seraient les plus redoutées parce que, dit-on, elles auraient des conséquences graves qui ne se feraient attendre, surtout quand celle qui maudit, de la maman ou de la tante, esquisse le geste symbolique « d'enlever »

A suivre

Problèmes mondiaux

(Suite de la première page)

sont pas membres titulaires du Bureau de l'Assistance Technique, car l'aide que ces organismes fournissent est toujours financée par leurs propres budgets.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ou FISE coopère aux programmes de la même façon, et collabore surtout avec l'Organisation Mondiale de la Santé.

Des relations de travail étroites se sont établies entre le Programme Elargi d'Assistance Technique et le Fonds Spécial des Nations Unies. Celui-ci s'occupe de projets de nature similaire mais d'une envergure plus large et a plus particulièrement pour objectif de stimuler les investissements dans les pays en voie de développement.

Les programmes d'assistance technique du Programme Elargi et du Fonds Spécial se complètent mutuellement et constituent à eux deux l'opération la plus importante que les institutions de la famille des Nations Unies aient entreprise dans les pays en voie de développement.

(A suivre)

La conférence des pays non-alignés RESOLUTIONS

(Suite et fin de nos précédents numéros.)

Les chefs d'Etat ou de gouvernement participant à la Conférence, **CONVAINCUS** que la paix doit reposer sur une base économique saine et solide,

que la persistance de la pauvreté constitue une menace à la paix et à la prospérité du monde, que l'émancipation économique est un élément essentiel de la lutte pour l'élimination de la domination politique,

que le respect du droit des peuples et des nations de disposer librement de leurs richesses et ressources naturellement est essentiel pour leur développement économique ;

CONSCIENTS qu'il incombe tout particulièrement aux Etats participants de déployer tous leurs efforts pour surmonter l'obstacle du sous-développement ;

PERSUADES que le développement économique est une obligation pour toute la communauté internationale,

qu'il est du devoir de tous les pays de contribuer à l'avènement rapide d'un ordre économique nouveau et juste, dans lequel toutes les nations puissent vivre sans crainte, sans privation ni désespoir, et s'épanouir pleinement dans la famille des nations,

que la structure de l'économie mondiale et les institutions internationales existantes dans le domaine du commerce international et du développement ne sont parvenues ni à atténuer la disparité entre le revenu par habitant des populations des pays en voie de développement et celui des pays développés, ni à promouvoir une action internationale destinée à corriger les déséquilibres marquées et croissantes que l'on relève entre les pays développés et les pays en voie de développement ;

RECONNAISSANT la nécessité impérieuse d'élargir et d'intensifier la coopération internationale fondée sur l'égalité et correspondant aux besoins d'un développement économique accéléré ;

NOTANT qu'à la suite des propositions discutées à Belgrade, en 1961 et développées au Caire en 1962, la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement s'est réunie à Genève en 1964 ;

CONSIDERANT que, si la conférence de Genève marque un premier pas vers la définition d'une nouvelle politique économique internationale pour le développement et constitue une base saine pour le progrès futur les résultats obtenus n'ont été ni suffisants ni proportionnés aux besoins essentiels des pays en voie de développement ;

APPUIENT la déclaration conjointe des 77 pays en voie de développement faite à la fin de la Conférence et **S'ENGAGENT** à coopérer pour le renforcement de leur solidarité ;

INVITENT INSTAMMENT tous

les Etats à appliquer d'urgence les recommandations proposées dans l'Acte final de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et, en particulier, à coopérer pour mettre sur pied, le plus tôt possible, les nouvelles institutions internationales, dont la création est composée dans ledit acte de façon que les problèmes du commerce et du développement économique trouvent une solution plus rapide et plus efficace ;

ESTIMENT que l'application des procédures démocratiques, qui ne tolèrent aucune position privilégiée, est aussi essentielle que sur le plan politique ;

qu'une nouvelle division internationale du travail est indispensable pour accélérer l'industrialisation des pays en voie de développement et la modernisation de leur agriculture ; permettre par conséquent à ces pays de renforcer leur économie intérieure et de diversifier leur commerce d'exportation ;

que les mesures discriminatoires de toute nature prises contre les pays en voie de développement qui sont motivées par la différence des régimes sociaux et économiques sont contraires à l'esprit de la Charte des Nations Unies, constituent une menace au libre développement des échanges commerciaux et à la paix et doivent être éliminées ;

DEMANDENT INSTAMMENT que la pratique de la politique d'apartheid ou de discrimination raciale, soit éliminée dans quelque partie du monde que ce soit, par tous les moyens possibles, y compris le boycott économique ;

RECOMMANDENT que soit relevé le taux de croissance économique que les Nations Unies ont fixé pour la Décennie du développement ;

que, sans conditions politiques, le volume du transfert des capitaux vers les pays en voie de développement soit amplifié et que les conditions de ce transfert soient améliorées de manière à appuyer les efforts que font ces pays pour édifier une économie indépendante ;

qu'un programme d'action soit mis au point pour accroître les recettes extérieures des pays en voie de développement prévoyant en particulier, des mesures pour ouvrir les marchés des pays industrialisés aux produits primaires des pays en voie de développement sur une base équitable et aux produits manufacturés en provenance de ces mêmes pays sur une base accélérée ;

que soit accélérée la création d'une institution spécialisée pour le développement industriel ; que les membres des groupements économiques régionaux mettent tout en œuvre pour que l'intégration économique favorise l'accroissement des importations en provenance des pays en voie de développement individuellement ou collectivement ;

que la recommandation de la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à l'effet de réunir une conférence de plénipotentiaires qui adopterait une convention internationale assurant aux pays sans littoral le droit de libre transit et de libre accès à la mer, soit mise en application par l'Organisation des Nations Unies au début de l'année prochaine et que les principes de coopération économique adoptés par la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement relativement au commerce de transit des pays sans littoral soient pris en considération ;

INVITENT les pays participants à se concerter pour resserrer les relations économiques entre

les pays en voie de développement sur une base d'égalité, d'avantage et d'assistance mutuels, compte tenu, tout particulièrement de l'obligation qui incombe à tous les pays en voie de développement d'envisager plus favorablement l'expansion de leurs échanges réciproques, de s'unir contre l'exploitation économique sous toutes ses formes et de renforcer les consultations mutuelles.

INVITENT les membres du groupe des 77 pays en voie de développement qui ont collaboré étroitement à Genève à la conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue en 1964 à envisager sérieusement de se réunir au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies pour coordonner leurs efforts et harmoniser leurs politiques dans les délais voulus pour la prochaine conférence sur le commerce de 1966 ;

CONVAINCUS que les progrès réalisés dans la voie du désarmement contribuent à accroître les ressources disponibles pour le développement économique ;

APPUIENT les propositions qui précisent l'affectation des ressources actuellement consacrées aux armements, aux progrès des régions en voie de développement et à l'édification de la prospérité mondiale.

COOPERATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

Les Chefs d'Etat ou de gouvernement, participant à la conférence :

CONSIDERANT que les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels de l'humanité sont si étroitement liés qu'ils appellent une action concertée ;

CONSIDERANT que la coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la science est nécessaire pour approfondir la compréhension humaine, pour consolider la liberté, la justice et la paix, ainsi que pour le progrès et le

(Suite page 3)

La Guinée... l'Afrique... le monde...

MOYEN ORIENT

Suite de la page 4

Si le problème de la pittance restait le numéro un en Jordanie, ce pays ne se distinguerait en rien de certains autres pays. Seulement il y a le problème des Palestiniens. Nombreux ils sont en Jordanie. On compte même dans le cabinet gouvernemental d'Amman un ministre des réfugiés. Il paraît en plus que les ministres sont choisis avec un souci d'équilibre entre les ressortissants palestiniens et les jordaniens de souche.

La Jordanie est un pays qui est sur un pied de véritable guerre. Jérusalem est sans doute la ville qu'illustre le mieux cette impression. Coupée en deux, la ville hisse trois drapeaux, celui des Nations Unies qui font des lieux une zone neutre, celui de Israël dans la partie qu'il administre et le troisième relevant de sa majesté le roi de Jordanie.

Les déplacements dans cette ville ne sont pas simples. Au hasard de la promenade, vous vous voyez rappelé à l'ordre : **Frontière** qui dans le langage courant de la ville ne désigne pas seulement un simple cordon douanier, mais cela signifie aussi danger.

Animée par la fièvre envahissante et effrayante de tout lieu suspect, cette impression vous étrangle, vous indispose. Elle vous prédispose à la révolte et c'est tout juste si vous ne criez pas : « non à cette division malheureuse ». Tout trafic n'est pas cependant impossible entre les deux parties de la ville.

De Jordanie, le touriste peut demander un visa pour Israël. Ceci est vrai pour l'autre sens. Dépêchons-nous d'ajouter que aller et retour de Jordanie en Israël et d'Israël en Jordanie, directe-

ment, est impossible.

Cette ville sainte par excellence n'a pu se soustraire à ces malheurs du monde. Heurs et malheurs font cortège ensemble. La haine des deux côtés de la frontière est grande.

Malgré cette atmosphère envrante, les habitants sont aimables. Ils cherchent toujours à se rendre utiles, accueillants.

L'habitant est travailleur. Le progrès accompli depuis l'accession à la souveraineté nationale est notable.

(à suivre)

Fodé BERETE.

Réunion de la CCTA à Lagos

La commission administrative de la C.C.T.A. — commission pour la coopération technique en Afrique s'est réunie lundi à Lagos afin d'étudier notamment les problèmes posés par l'intégration de la C.C.T.A. à l'OUA décidée au cours de la dernière conférence au sommet africain.

Cette commission prendra alors le nom de « Commission de Recherche scientifique et technique de l'OUA ». Quatorze pays sont représentés à cette réunion, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Ghana, le Tchad, le Mali, Dahomey, Congo-Brazza, Congo-Léopoldville, la R.C.A., la Guinée, le Sénégal, Tanganyika, Zanzibar et Nigéria.

La question Sud Rhodésienne

(Suite de la première page)

Le groupe des 33 pays africains de l'O.N.U. a demandé à la grande Bretagne de prendre « des mesures urgentes » pour empêcher le gouvernement de Rhodésie du Sud de proclamer unilatéralement l'indépendance de ce pays.

Ils sont également convenus d'attirer l'attention du conseil de Sécurité sur la gravité de la situation dans ce territoire, ceci en raison d'une éventuelle déclaration unilatérale d'indépendance par le gouvernement minoritaire de M. Ian Smith.

« La politique déraisonnable du gouvernement de Rhodésie constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationale » déclarent notamment le communiqué publié à l'issue des débats

sur la Rhodésie du Sud le 27 octobre.

Toutefois, M. Gordon Waler, secrétaire au Foreign Office, exprimant le point de vue britannique, a indiqué au cours d'une conférence de presse que si les mesures prises par son gouvernement n'aboutissaient pas à une solution pacifique du problème, il serait alors nécessaire de soumettre la question à l'O.N.U.

REACTIONS EN RHODESIE

Pour sa part, M. Ronald Issac, recommandations qu'elle a rédigés Peoples Union (ZAPU) affirme : « le régime de M. Ian Smith a obtenu par la corruption et l'intimidation la proclamation des chefs coutumiers. »

« Si le gouvernement britannique n'intervient pas avant quelques semaines nous serons en face d'une des crises qui ridiculiseront le gouvernement britannique aux yeux du monde. » a poursuivi M. Ronald.

COMMENTAIRES DE PRESSE

Le *Gardian Liberal* commentant la décision des chefs coutumiers écrit : « La constitution actuelle n'accorde le droit de vote qu'aux Européens et quelques africains. »

« Sindaba comme méthode de sondage de l'opinion africaine n'a été un peu plus qu'une charade. » La charade ne peut pas durer. L'opinion des quatre millions d'Africains doit être prise en considération.

Pour le *Daily Telegraph Conservative*, les nationalistes africains sont hostiles aux chefs il y a peu de chances que ces derniers retrouvent une autorité perdue depuis bien longtemps.

Pour le *Times*, le « oui animé » des chefs n'est pas convaincant. A la crise économique amorcée depuis quelques mois en Rhodésie s'ajoute cette politique qui risque de mettre en cause la paix internationale. En tout cas, la décision de Ian Smith de procéder le 5 novembre à une consultation par référendum est un défi et le gouvernement de M. Wilson doit prendre ses responsabilités car, pour l'opinion internationale, il est seul responsable juridique de la Rhodésie.

SPORTS...

Suite de la page 4

Afrique du Sud en vertu de l'apartheid.

Le comité spécial dans son appel, demande aux Etats membres de faire des donations en argent aux organisations de secours pour les victimes de l'apartheid, et d'assurer à cet appel la plus large publicité afin d'encourager les fondations charitables, les organisations et les personnes privées à verser de généreuses contributions.

Nouvelles ligues sportives

A quelques semaines de l'ouverture officielle de la saison sportive 1964-1965, toutes les ligues sportives de Guinée ont été mises en place.

SPORTS...

Il s'agit des ligues suivantes : Ligue Maritime, siège Conakry. Ligue du Centre, siège Kindia. Ligue du Nord, siège Labé. Ligue de l'Est, siège Kankan. Ligue du Sud, siège Macenta.

Voici la composition des deux premières ligues de football.

LIGUE MARITIME

Président : Sy Mamoudou. Vice-président : N'Diaye Mandaw.

Secrétaire général : Leno Bacary.

Trésorier : Soumah Morlaye. Membres : Aribot Youssouf, Bangoura Yalani, Touré Lamine, Camara Condo, Camara Moussa, Souaré Kanimori.

LIGUE DU CENTRE

Président : Cissé Saïdou. Vice-président : Chérif Bouba-car.

Secrétaire général : Sangaré Mamadi.

Trésorier : Dr Diallo Oumar.

SPORTS

Membres : Fataye Louis, Nasser Emile, Tall Sékou Oumar, Sané Mamadou Lamine, Kéita Céilia et Kéita Ibrahima.

*

Dimanche en finale de la coupe intersaison de la fédération de Conakry-I, le Sily Star du 3e arrondissement a battu le Simandou Club du 8e arrondissement par le score sans appel de 3 buts à zéro.

Par ailleurs à Conakry-II, sur le stade fédéral, en match comptant pour les demi-finales de la coupe du 4e arrondissement, le district 6 de Mafanco a battu le district 6 de Coléah par 3 buts à 2. A la mi-temps, le district 6 menait par 3 buts à 0. Ainsi qualifié pour la finale, le district 6 sera opposé au district 5.

CARNET ROSE

Deux athlètes bulgares, Niolai Parodanov, gymnaste de 21 ans et Mlle Diana, spécialiste du saut en longueur se sont mariés vendredi matin au culb international du village olympique, selon un rituel typiquement japonais. C'est le premier mariage qui ait lieu dans un village olympique.

RESOLUTIONS

(Suite de la page 2)

développement ;

Tenant compte de ce que la libération politique, l'émancipation sociale et le progrès scientifique ont radicalement transformé la pensée et l'existence humaines ;

Reconnaissant que la culture aide à l'épanouissement de l'esprit et enrichit la vie de l'homme ; que toutes les cultures humaines ont leur valeur propre et peuvent contribuer au progrès de l'humanité ; que nombre de cultures ont été anéanties, et des relations culturelles interrompues sous la domination coloniale ; que la compréhension internationale et le progrès exigent la renaissance et la réhabilitation de ces cultures, la libre expression de leur originalité et de leur caractère national, ainsi qu'une appréciation mutuelle plus profonde de leur valeur, de manière à enrichir le patrimoine culturel de l'humanité ;

Considérant que l'éducation est une nécessité fondamentale pour le progrès de l'humanité et

que la science peut, non seulement accroître la richesse et le bien-être des nations, mais créer aussi de nouvelles valeurs pour la civilisation humaine.

Apprécient la valeur de l'œuvre qu'effectuent les organisations internationales et régionales dans le domaine de la coopération en matière d'éducation, de science et de culture ;

Sont convaincus qu'une telle coopération dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture doit être renforcée et étendue ;

Sont d'avis d'encourager la coopération internationale en matière d'éducation afin d'assurer à tous les hommes dans toutes les parties du monde l'accès de l'éducation dans des conditions équitables, d'amener les peuples à mieux comprendre et à mieux apprécier leurs cultures et leurs modes de vie grâce à une instruction civique adéquate, d'accroître l'assistance en matière d'éducation et d'encourager la compréhension internationale par l'enseignement des principes des Nations-Unies à

tous les degrés de l'éducation.

Proposent d'encourager et d'intensifier un échange plus systématique et plus libre des informations scientifiques et, en particulier, prient instamment les pays développés de partager avec les pays en voie de développement leurs connaissances scientifiques et techniques, afin que les avantages du progrès scientifique et technique puissent être appliqués au développement économique.

Invitent tous les Etats à adopter dans leur législation, les principes énoncés dans la déclaration des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies.

Conviennent que les pays participants adopteront des mesures positives pour renforcer leurs liens réciproques dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Proclament leur volonté d'aider, de consolider et de renforcer les organisations internationales et régionales qui travaillent à ces fins.

Conflit algéro-marocain

La commission de L'O.U.A. reçue par le Roi Hassan II

Les membres de la commission de conciliation de l'Organisation de l'Unité Africaine ont été reçus mardi à Rabat par le Roi Hassan

II. La commission ad hoc était arrivée samedi à Rabat pour demander l'opinion du gouvernement chérifien sur les projets de recommandation qu'elle a rédigés en vue du règlement du conflit frontalier algéro-marocain.

On notait la présence de M. Ahmed Bahnini, premier ministre, M. Lahmed Benhima, ministre des Affaires étrangères et M. Ahmed Balafrej, représentant personnel

du souverain, ainsi que les observateurs algériens et marocains auprès de la commission.

De source proche du palais, on déclare que le souverain a évoqué à la commission composée de représentants de sept pays, les grandes lignes du problème des frontières entre l'Algérie et le Maroc.

La commission devait se réunir hier au palais de la Mamounia pour enregistrer les observations marocaines à l'égard du projet de recommandation qui sera soumis aux gouvernements d'Alger et de Rabat.

HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975

BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE

3-34-32

Communiqué conjoint Ho Chi Minh-Modibo Keita

A l'issue de la visite officielle qu'il vient de rendre au Président Ho Chi Minh, le Président Modibo Kéita a signé conjointement avec son hôte un communiqué dont voici des extraits :

Les deux Présidents sont d'accord pour estimer que la solidarité des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine est un facteur très important pour la lutte de libération nationale et pour le maintien et le renforcement d'une paix véritable dans le monde. Ils acclament chaleureusement la convocation de la 2ème conférence des pays d'Asie et d'Afrique à Alger et s'engagent à contribuer activement à son succès.

Le Président Ho Chi Minh et le Président Modibo Kéita condamnent sévèrement les actes d'intervention et d'agression, de répression imprudente, de blocus et d'intimidation de l'impérialisme en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Ils dénoncent avec la plus grande violence l'intervention impérialiste au Congo qui menace de devenir un Sud Vietnam, créant un grave danger pour la sécurité des peuples d'Afrique centrale et la paix en

Afrique.

Ils condamnent énergiquement la politique inhumaine de discrimination raciale pratiquée en Union Sud-Africaine et en Rhodésie du Sud et exigent l'abolition de toute discrimination raciale où qu'elle soit dans le monde.

Le Président Ho Chi Minh et le Président Modibo Kéita soutiennent unanimement la lutte du peuple chinois pour recouvrer Taiwan et exigent fermement les droits légitimes de la République Populaire de Chine à l'ONU.

Ils dénoncent la lourde menace pour la sécurité de la République Indonésienne que constituent les manœuvres impérialistes et néo-colonialistes dirigées contre ce pays et contre le mouvement de libération nationale du peuple du Nord Kalimantan.

Les deux Présidents affirment leur soutien pour la légitime demande en 5 points formulée par le Premier ministre de la République de Cuba Fidel Castro.

Ils affirment leur soutien pour le mouvement de libération nationale en plein essor en Amérique latine.

Ce Moyen-Orient si proche et si lointain

La Jordanie, terre sainte sur un pied de guerre

par Fodé BERETI

La Jordanie, pays arabe, se situe entre la Syrie, l'Irak, l'Arabie Séoudite, l'Egypte et Israël.

Nous l'avons dit, la visite de S.E. Ahmed Sékou Touré dans ce pays a été exclusivement consacrée à la visite des lieux saints de l'Islam, principalement à Jérusalem et Hébron.

D'abord Jérusalem, car dit-on souvent à tout seigneur, tout honneur. C'est la ville sainte par excellence, berceau des religions : chrétienne et musulmane. C'est là en effet que fut crucifié Jésus, qu'il ressuscita. Non loin de là se trouve Béthléem où naquit Jésus.

Jérusalem est aussi la troisième ville du monde musulman, Le «Dôme du Rocher» est vénéré parce qu'il a été le lieu des derniers jours du séjour terrestre de Mahomet, et parce qu'il est aussi l'emplacement du sacrifice d'Abraham.

Pour ces raisons, on rencontre en Jordanie, et surtout à Jérusalem des milliers de pèlerins aussi bien musulmans que chrétiens.

Mais la Jordanie, comme toute terre sainte, est aussi historique.

Faut-il citer Jéricho, dans la vallée du Jourdain - ce fleuve qui fait objet de litige entre juifs et arabes ? Jéricho est la ville la plus ancienne du monde. - Des hommes y ont vécu 7.000 ans avant Jésus-Christ.

Laissons parler le guide qui ajoute :

« A Amman, capitale de la Jordanie et à Djerash qui est toute proche, se trouvent des ruines

dans un remarquable état de conservation. La Jordanie conserve aussi des attractions uniques au monde. Pétra, la cité de rocher rouge-rosé, tapie dans un cirque de montagne en grès située au sud de la Mer Rouge. Il n'existe nulle part au monde quelque chose qui soit semblable à cette mystérieuse cité nabatéenne (...) taillée à même le roc.

Mais la Jordanie n'est pas que passé. Le pays réalise depuis sa libération de grands progrès. Les sept collines sur lesquelles se trouve bâtie la capitale Amman sont disputées par d'anciennes constructions romaines et nouveaux édifices dans un style fort séduisant. Aucune maison n'est de trop. De nombreuses habitations

s'accrochent admirablement aux flancs des côtes. Ville historique comme Rome à laquelle elle n'a rien à envier puisqu'en plus de ses sept collines elle compte ses ruines romaines.

Mais ici aussi la terre est avare. Les 1.800.000 jordaniens ont des activités variées. Le niveau de vie s'élève progressivement. Il est vrai que dans la campagne la vie est plus ardue que dans les villes. Tout le long de la route Amman-Jérusalem on s'en rend quelque peu compte. Mais ce n'est point là une caractéristique propre à la Jordanie. Un peu partout au Moyen-Orient les grands écarts de niveau de vie sont courants. La misère cohabite avec l'opulence. Ce n'est pas rare.

(Suite page 3)

SPORTS... SPORTS...

J. O. de Tokyo Performances africaines

Quelques brillantes performances ont été enregistrées dans les épreuves d'athlétisme, mais en boxe une certaine surprise s'est manifestée du fait qu'aucun africain n'a réussi à disputer les finales alors que plusieurs d'entre eux s'étaient bien comportés dans les épreuves préliminaires.

L'Ethiopien Bébeka mis à part, les performances les plus remarquables ont été accomplies par le Tunisien Mohammed Gammoudi dans sa magnifique course du 10.000 mètres où il s'est classé second et par le Kenyan Iprugut, médaille de bronze dans les 800 mètres.

La Tunisie a eu droit à une autre médaille de bronze avec la victoire de Rhabib Galhia, 3ème au tournoi de boxe dans la catégorie super-léger.

Proposition de la F.I.N.

Onze nouvelles épreuves de natation pourraient être ajoutées au programme des Jeux Olympiques de Mexico en 1968, portant ainsi à 33 le nombre total de médailles d'or en natation et plongeon, si le comité international olympique ratifie les recommandations de la Fédération Internationale de Natation.

Il a également recommandé que dans les épreuves de nage libre, les concurrents ne soient plus obligés à l'avenir de toucher avec la main au virage mais puissent toucher avec n'importe quelle partie du corps.

Les épreuves nouvelles proposées par la F.I.N. sont les suivantes : messieurs 100 mètres brasse, 100 mètres nage libre, 100 mètres dos brasse, 200 mètres nage libre, 200 mètres libre nages individuelles.

Dames : 200 m. nage libre, 300 mètres nage libre, 200 m. brasse, 700 mètres brasse, 200 mètres papillon, 200 mètres quatre nages individuelles.

BOXE

Souleymane Diallo, champion «français» des poids moyen a fait match nul avec Yoland Levêque au cours d'une rencontre en dix reprises.

LA BOXE EN DEUIL

Le Rhodésien Man Man Boniface est mort hier mardi des suites de blessures reçues la semaine dernière au cours d'un combat de boxe contre Fix Mjelemade, champion de Zambie des poids plumes.

Boniface qui avait été mis K.O. par la champion zambien est mort sans avoir repris connaissance après avoir subi d'urgence une opération lundi soir.

Le Président

TUBMAN à Conakry

Son Excellence William Tubman, Président de la République du Libéria sera de passage à Conakry aujourd'hui jeudi par le général Mangin à destination de Monrovia.

A 8 heures, il sera accueilli par le Président Ahmed Sékou Touré, les membres du gouvernement et du corps diplomatique.

L'information
au service du
peuple et de
sa révolution

A la découverte de la pensée africaine par le milieu local guinéen

par Kanfory Bangoura

Les proverbes, adages, maximes, périphrases, paraboles, symboles, traduisent des images qui ont pour rôle d'exprimer et d'expliquer un principe ou un précepte de morale, base de l'humanisme africain.

Deux notions essentielles caractérisent cet humanisme :

- La notion de justice : elle est, pour l'africain, la notion la plus perceptible qui soit. Le milieu qui l'a déterminé lui permet, sans cesse, de s'écouter, de se sonder, de s'analyser, de se juger, confronté à lui-même afin d'avoir des données exactes et précises des actes moraux. Son subconscient lui sert de balance de pesée et, quand cet instrument, sensible au millionième de milligramme lui a donné la saine mesure d'un acte moral, aucune autre spéculation d'ordre même philosophique ne peut alors ébranler sa conviction. On n'applique pas la justice à l'africain. La justice est en lui dans son tréfonds.

- Notion d'union : elle est née d'une nostalgie d'un passé de grandeur au cours duquel les

conditions objectives d'entité géographique, démographique, politique, sociale, culturelle, africaine, constituait une réalité. Mais ce passé a été compromis



par les divisions opérées par les régimes de domination étrangère. Alors dans la politesse du lieu d'asile qui lui a été assigné l'africain a pris l'habitude de se serrer l'un contre l'autre pour se sentir au chaud, sentir la chaleur humaine, d'écouter le souffle humain, de se sentir uni aux autres, de se sentir redevenu fort face à tous les maux, que ces maux viennent de l'homme ou de la nature. Aussi les cérémonies à l'occasion d'une

naissance, d'un décès, les joies familiales, les malheurs des uns et des autres, etc... sont-ils chez l'africain, des moyens d'expression collective de sentiments d'union qu'il perçoit d'ailleurs globalement.

Dès lors il s'emploie à estimer et à aimer les autres parce qu'il est une partie des autres. Il a confiance dans son peuple. Il pratique l'hospitalité sur une vaste échelle parce qu'il a sans cesse conscience que les autres, surtout ceux qui ne sont pas de sa collectivité, ont besoin de lui. Alors il se fait instrument utile et efficace au service de tout ce qu'il considère comme bon, juste et sacré.

Les bases de la « philosophie africaine » reposent essentiellement sur la valeur de la conscience individuelle considérée elle-même comme base de la conscience collective positive.

L'individu est le fondement de toute vie organisée en mouvement et en tant que tel, il

(Suite page 2)